



Vol de voiture et litige assureur pour indemnisation

Par **chantilly**, le **05/01/2011** à **22:09**

Bonjour,

mon véhicule a été volé sur un parking. j'ai malheureusement déclaré que j'avais oublié la clé de secours dans le véhicule car je ne l'ai pas retrouvée chez moi et à mon avis, celle-ci est restée dans le véhicule suite à une révision chez le concessionnaire. mon assureur, la MACIF refuse l'indemnisation sous prétexte de la clause suivante "si les clés sont dans le véhicule et dans un endroit non fermé et non clos". une des clés oui mais pas la principale qui est toujours en ma possession. si vous avez une idée ou un tuyau, je vous en remercie vivement.

Par **chaber**, le **06/01/2011** à **06:21**

Bonjour,

La position prise par l'assureur est tout à fait justifiée.

Vous avez commis une erreur en laissant le double de clef à l'intérieur de votre véhicule, ce qui est contraire aux protections contre le vol que vous devez apporter.

Vous n'avez malheureusement pour vous aucun recours contre l'assureur.